

# Prendre un verre... en Abitibi-Témiscamingue



img.bfmtv.com

Novembre 2016

## Sommaire

Note méthodologique.....	4	Conduite d'un véhicule routier et alcool : les infractions au Code criminel .....	11
La consommation d'alcool : les buveurs actuels.....	5	La consommation d'alcool chez les adolescents du Québec .....	13
Évolution dans le temps .....	5	Portrait global.....	13
Selon l'âge .....	6	Les facteurs de risque .....	14
Selon la fréquence de consommation .....	6	Avoir un emploi .....	14
Selon la scolarité .....	7	Avoir de l'argent .....	15
Selon le revenu des ménages.....	7	Consommer du tabac.....	16
Selon le type de territoire .....	8	Consommer de la drogue .....	17
La consommation élevée d'alcool.....	8	Participer à des jeux de hasard ou d'argent .....	18
Selon le sexe .....	8	Agir : de plusieurs façons, avec plusieurs acteurs.....	19
Selon l'âge .....	9	En bref.....	20
Selon la scolarité .....	9		
Selon le revenu des ménages.....	9		
Selon la consommation de tabac.....	10		
Selon le type de territoire .....	10		



Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue  
Direction de santé publique  
1, 9<sup>e</sup> Rue  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9  
Téléphone : 819 764-3264  
Télécopieur : 819 797-1947  
[www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca](http://www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca)

**Rédaction**

Guillaume Beaulé  
Direction de santé publique

**Collaboration**

Sylvie Bellot  
Virginie Ferreira  
Direction de santé publique

Thierry Simard  
Direction des programmes Santé mentale et Dépendance

**Mise en page**

Francine Robert  
Direction de santé publique

ISBN : 978-2-89391-731-3 (Version imprimée)  
978-2-89391-732-0 (PDF)

**DÉPÔT LÉGAL**

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016  
Bibliothèque et Archives Canada, 2016

Afin de ne pas alourdir les textes, le masculin inclut le féminin.

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.

Ce document est également disponible en médias substituts, sur demande.

© Gouvernement du Québec

En général, la consommation modérée d'alcool ne pose pas de problèmes particuliers pour la santé de la population. Consommer modérément de l'alcool signifie pour un homme se limiter à 3 verres par jour, pour un maximum de 15 verres par semaine, et ne pas boire tous les jours. Pour une femme, la limite est de 2 verres par jour pour un maximum de 10 verres par semaine, et ne pas boire tous les jours<sup>1</sup>.

C'est donc la consommation abusive ou inappropriée d'alcool qui peut entraîner divers problèmes. « Errer de taverne en taverne à la recherche d'une bouée », chantait Plume Latraverse dans la chanson La ballade des caisses de 24. Ainsi, l'alcool est une substance psychotrope qui agit comme dépresseur du système nerveux central. Elle influence donc l'individu intoxiqué. À court terme, l'alcool peut causer des vertiges, réduire le temps de réaction, embrouiller la vision, provoquer des pertes d'équilibre et d'orientation, en plus de fausser le jugement. Cela peut mener à des conflits dans les relations interpersonnelles et à des problèmes de sécurité, comme la conduite avec les facultés affaiblies pouvant entraîner des blessures et des décès.



www.alcool-info-service.fr

À plus long terme, la consommation abusive d'alcool sur une base régulière constitue un facteur de risque pour la santé, notamment en favorisant l'apparition de certains problèmes de santé physique ainsi que des problèmes sociaux<sup>2</sup>. En voici quelques exemples :

- ❖ tumeurs cancéreuses (bouche, pharynx, larynx, œsophage, foie et sein);
- ❖ hypertension artérielle;
- ❖ accidents vasculaires cérébraux;
- ❖ cardiomyopathie, arythmie et décès coronariens;
- ❖ cirrhose;
- ❖ effets sur le fœtus et syndrome d'alcoolisation foetale<sup>3</sup>;
- ❖ violence (familiale, criminelle);
- ❖ problèmes psychologiques et sociaux (ruptures familiales, problèmes professionnels, problèmes financiers);
- ❖ dépendance à l'alcool;
- ❖ tentatives de suicide et suicides.

Ces problèmes risquent d'affliger l'individu qui abuse de l'alcool, mais peuvent également affecter sa famille et son entourage indirectement.

Par conséquent, il s'avère essentiel pour la direction de santé publique de surveiller la situation en ce qui concerne la consommation d'alcool dans la population de l'Abitibi-Témiscamingue. Le but est d'orienter les actions de promotion et de prévention, en vue de réduire les impacts sur la santé physique et psychologique.

1. Informations tirées du site web d'Éduc'alcool : <http://educalcoool.qc.ca/alcool-et-vous/sante/la-moderation-en-quatres-chiffres-2-3-4-0/>
2. En fait, c'est un facteur de risque pour près de 200 problèmes de santé physique ou sociaux. Source : Institut national de santé publique du Québec, 2016. *Portrait de la consommation d'alcool au Québec de 2000 à 2015*. [https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/2137\\_consommation\\_alcool\\_quebec.pdf](https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/2137_consommation_alcool_quebec.pdf)
3. Comme il est difficile d'établir les balises d'une consommation d'alcool sécuritaire lors de la grossesse, il est donc recommandé de s'abstenir de consommer durant cette période.

## Note méthodologique

Les données sur la consommation d'alcool et la consommation élevée d'alcool proviennent de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) menée par Statistique Canada. Cette enquête s'adresse à la population de 12 ans et plus vivant dans un ménage privé. Le traitement statistique des données pour les années 2000-2001 à 2013-2014 a été effectué par l'Infocentre de santé publique, de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Cette enquête a été réalisée avec un échantillon régional d'environ 1 200 personnes. Les données qui en résultent comportent nécessairement une marge d'erreur. Un écart peut être observé entre deux pourcentages. Cependant, pour que cet écart soit statistiquement significatif, il doit être plus grand que la marge d'erreur. Si ce n'est pas le cas, cela signifie alors que les deux pourcentages sont comparables, même s'il y a un écart<sup>4</sup>.



[www.journalsaint-francois.ca](http://www.journalsaint-francois.ca)

Pour leur part, les infractions au Code criminel en lien avec la conduite d'un véhicule routier et l'alcool sont issues des données de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), pour les années 2000 à 2012. À noter que les statistiques de 2013 et 2014 sont accessibles. Toutefois, comme elles demeurent provisoires et donc sujettes à changement, elles ne sont pas utilisées dans ce document.

Enfin, la partie du fascicule traitant des habitudes des adolescents se base sur des données de 2013, provenant de l'Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire (ETADJES) de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Cette enquête ne comporte pas de données pour l'Abitibi-Témiscamingue, seulement des résultats pour l'ensemble de la province. Par conséquent, pour que ces données soient utiles, il faut poser l'hypothèse que les habitudes de consommation des adolescents dans la région s'avèrent les mêmes que celles de l'ensemble des adolescents du Québec.

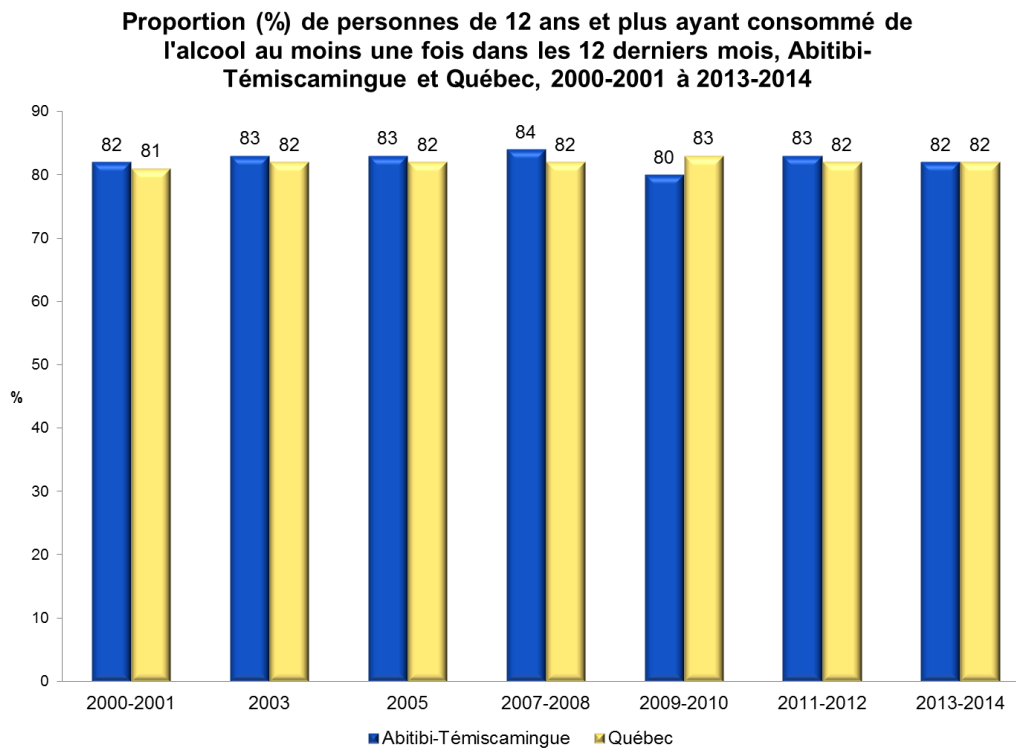
4. Par exemple, pour un phénomène quelconque, un résultat de 20 % peut être observé dans un territoire et 23 % dans un autre. Si cet écart de 3 points est plus petit que la marge d'erreur, il est alors impossible de conclure que le pourcentage est significativement plus grand dans un territoire que dans l'autre.

## La consommation d'alcool : les buveurs actuels

### ÉVOLUTION DANS LE TEMPS

En général, la grande majorité de la population consomme au moins un verre d'alcool, au moins une fois durant l'année.<sup>5</sup> Ces personnes sont alors considérées comme des « buveurs actuels ». Ainsi, en 2013-2014, en Abitibi-Témiscamingue comme au Québec, 82 % de la population de 12 ans et plus avait consommé au moins un verre d'alcool, au moins une fois durant l'année. La figure 1 indique que cette proportion n'a pratiquement pas changé depuis l'enquête réalisée en 2000-2001. De plus, il n'existe pas de différence significative selon le sexe, la proportion d'hommes ayant consommé se comparant à celle des femmes.

Figure 1



Source : Statistique Canada, ESCC, 2000-2001, 2003, 2005, 2007-2008, 2009-2010, 2011-2012 et 2013-2014.

5. Un verre ou une consommation d'alcool équivaut à une petite bouteille ou une canette de bière, ou un verre de bière en fût de 360 ml (12 oz), à un petit verre de vin de 120 à 150 ml (4 à 5 oz) ou d'une boisson rafraîchissante (« cooler »), à un cocktail ou un petit verre de liqueur forte ou de spiritueux avec ou sans mélange de 42 ml (1,5 oz).

## SELON L'ÂGE

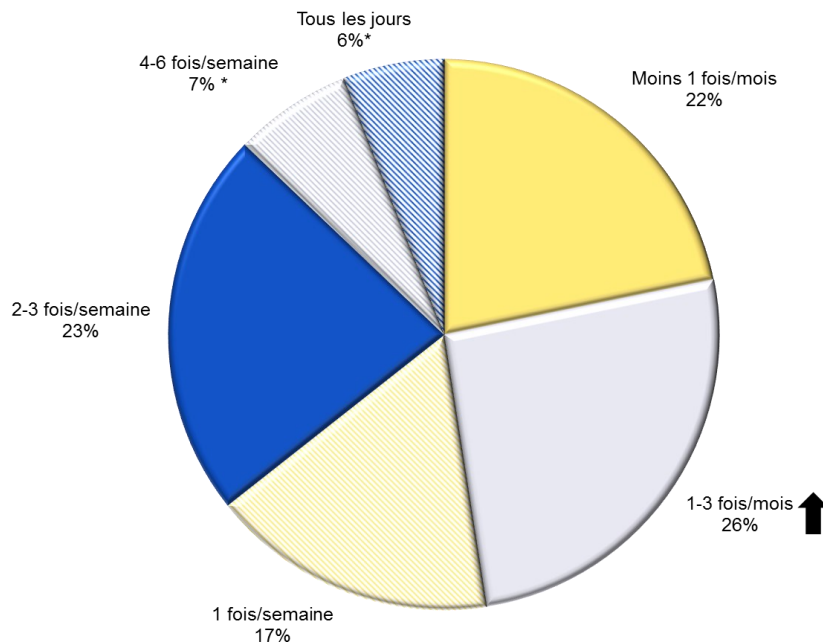
En 2013-2014, la proportion de buveurs actuels en Abitibi-Témiscamingue s'établissait à 91 % chez les jeunes de 18 à 24 ans, de même que chez les adultes de 25 à 44 ans (91 %). Chez les personnes de 45 à 64 ans, 82 % avaient consommé au moins une fois durant l'année, et 76 % chez celles de 65 ans ou plus. Le pourcentage était donc plus élevé chez les personnes de moins de 45 ans que chez les plus âgées. Parmi les adolescents (12 à 17 ans) de la région, 46 % avaient pris au moins une consommation dans la dernière année, un résultat qu'il faut toutefois interpréter avec prudence en raison de la faible qualité de l'estimation.<sup>6</sup> À noter que ces proportions ne varient pas significativement depuis l'enquête de 2000-2001. De même, la consommation d'alcool selon l'âge chez les hommes ne se différencie pas de celle chez les femmes dans la région.

## SELON LA FRÉQUENCE DE CONSOMMATION

La figure 2 illustre la répartition des buveurs actuels en Abitibi-Témiscamingue selon la fréquence de consommation, sans égard au nombre de verres consommés. Ainsi, en 2013-2014, moins d'un buveur sur quatre (22 %) a consommé de l'alcool moins d'une fois par mois, un résultat comparable à celui du reste du Québec<sup>7</sup> (18 %). De plus, environ un buveur sur quatre (26 %) a consommé de l'alcool de une à trois fois par mois, une proportion significativement plus élevée que dans le reste de la province (21 %). Autrement dit, en regroupant ces deux catégories, près d'un buveur sur deux a consommé de l'alcool moins d'une fois par semaine dans la région.

**Figure 2**

**Répartition (en %) des personnes de 12 ans et plus ayant consommé de l'alcool dans les 12 derniers mois, selon la fréquence de consommation, Abitibi-Témiscamingue, 2013-2014**



La flèche (↑) indique que la proportion dans la région est significativement plus élevée sur le plan statistique que celle du reste du Québec.

\* Attention, estimation de qualité moyenne, la proportion doit être interprétée avec prudence.

Source : Statistique Canada, ESCC 2013-2014.

6. Pour obtenir un portrait plus détaillé de la consommation d'alcool chez les jeunes en Abitibi-Témiscamingue, il est possible de consulter les résultats de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire, à partir du lien suivant : [http://www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/agence/publications/jeunesse/eqsjs/EQSJSAlcooledrogues\\_fascicule.pdf](http://www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/agence/publications/jeunesse/eqsjs/EQSJSAlcooledrogues_fascicule.pdf)

7. Les tests statistiques établissent une comparaison entre la région et le reste du Québec, soit l'ensemble de la province en excluant la région.

Moins d'un buveur sur cinq (17 %) a pris de l'alcool une fois par semaine, alors qu'un sur quatre (23 %) en a bu de 2 à 3 fois par semaine. Dans les deux cas, les résultats sont comparables à ceux du reste du Québec. Enfin, 7 % des buveurs auraient consommé de 4 à 6 fois par semaine, et 6 % tous les jours. Toutefois, l'interprétation de ces données doit être réalisée avec prudence en raison de la qualité de l'estimation. Sans connaître la quantité d'alcool consommée, il est tout de même possible d'extrapoler qu'environ un buveur sur trois a pris de l'alcool plus d'une fois par semaine.

À noter que ces résultats ont peu varié depuis l'enquête réalisée en 2000-2001. De plus, l'analyse des données selon le sexe n'a pas été possible en raison de la faible qualité des estimations à ce niveau de détails.

## SELON LA SCOLARITÉ

La proportion de buveurs actuels dans la région ne varie pas en fonction de la scolarité des personnes, à l'exception de celles n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (DES), c'est-à-dire les moins scolarisées. En effet, chez les personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou un diplôme d'études postsecondaires, le pourcentage de buveurs oscillait entre 83 et 89 %. Par contre, chez celles sans DES, le pourcentage s'avérait beaucoup plus bas, à 66 %. La scolarisation ayant généralement une influence sur le type de métier exercé, et donc sur le revenu, il est possible que ce soit l'accessibilité économique plus difficile aux produits alcoolisés pour les personnes sans diplôme qui explique ce résultat.

Depuis l'enquête de 2000-2001, la situation n'a pas changé de manière significative dans la région, les résultats étant sensiblement les mêmes d'une enquête à l'autre. De plus, le portrait chez les hommes se compare à celui chez les femmes.

## SELON LE REVENU DES MÉNAGES

Dans les ménages ayant les plus faibles revenus de la région, 78 % des personnes ont consommé au moins un verre au cours de l'année. Il s'agit d'une proportion significativement plus élevée que celle du reste du Québec (67 %). À l'autre bout du spectre des revenus, parmi les ménages ayant les revenus les plus élevés, 86 % des personnes ont été des « buveurs actuels » en 2013-2014 en Abitibi-Témiscamingue. Ce résultat s'avère significativement plus faible que celui du reste de la province (93 %). Ces tendances ne varient pas selon le sexe, de même que dans le temps depuis l'enquête de 2000-2001.

À première vue dans la région, il semblerait donc que les personnes les plus pauvres soient proportionnellement moins nombreuses à avoir consommé de l'alcool, par rapport aux personnes les plus riches. Toutefois, l'écart de 8 points entre les deux proportions n'est pas significatif sur le plan statistique, probablement en raison de la taille de l'échantillon régional. Autrement dit, les proportions sont comparables. Par contre, au Québec, il est clair que la proportion de buveurs actuels s'accroît avec le revenu, les plus riches étant plus nombreux que les plus pauvres à consommer de l'alcool.

## SELON LE TYPE DE TERRITOIRE

Dans son étude sur la consommation d'alcool<sup>8</sup>, l'Institut national de santé publique du Québec relate qu'en 2013-2014, le pourcentage de buveurs actuels se situait à 82 % dans les zones rurales du Québec, contre 83 % dans les zones urbaines. Il n'existe donc pas de différence significative selon le type de territoire. De plus, ce résultat n'a pas varié depuis l'enquête réalisée en 2000-2001.

## La consommation élevée d'alcool

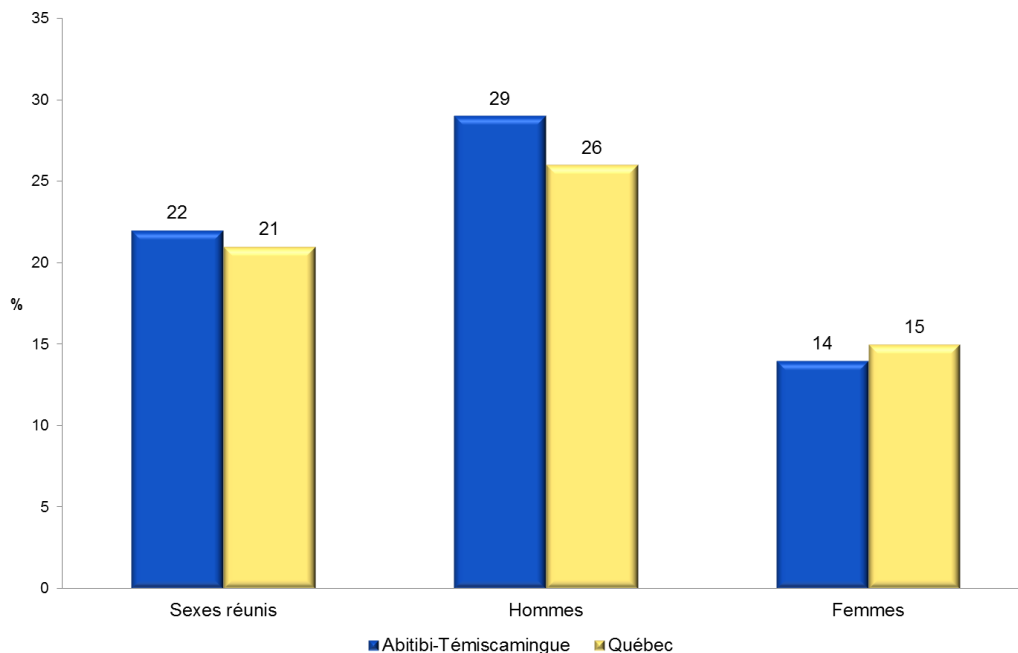
Une personne qui boit 5 verres d'alcool ou plus en une même occasion, et qui répète l'expérience au moins 12 fois au cours d'une période de 12 mois, se caractérise par une consommation élevée d'alcool<sup>9</sup>. Plus précisément, il est question de 5 verres ou plus chez les hommes et 4 verres ou plus chez les femmes.

## SELON LE SEXE

Comme l'illustre la figure 3, environ une personne sur cinq (22 %), âgée de 12 ans et plus, a présenté une consommation élevée d'alcool en Abitibi-Témiscamingue, en 2013-2014. Cette proportion se compare à celle du reste du Québec (21 %). Les hommes sont beaucoup plus nombreux à avoir eu un tel comportement comparativement aux femmes, soit une proportion de 29 % contre 14 % respectivement. Dans les deux cas, les résultats régionaux sont comparables à ceux du reste de la province. Enfin, depuis 2000-2001, aucun écart significatif n'a été observé dans la région. Le phénomène est donc relativement stable dans le temps.

Figure 3

Proportion (%) de personnes de 12 ans et plus présentant une consommation élevée d'alcool dans les 12 mois précédents, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2013-2014



Source : Statistique Canada, ESCC 2013-2014.

8. Source : Institut national de santé publique du Québec, 2016. *Portrait de la consommation d'alcool au Québec de 2000 à 2015*. [https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/2137\\_consommation\\_alcool\\_quebec.pdf](https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/2137_consommation_alcool_quebec.pdf)

9. Cependant, comme l'âge et le poids de la personne ne sont pas pris en compte, de même que l'intervalle de temps pris pour consommer les verres, cet indicateur ne peut constituer une mesure objective de l'intoxication. Les effets de l'alcool varient d'une personne à l'autre en fonction de ces caractéristiques.

## SELON L'ÂGE

Dans la région, la qualité des estimations ne permet pas de faire une analyse des données selon l'âge. Cependant, en 2013-2014, les résultats à l'échelle de la province indiquent que la proportion de personnes ayant eu une consommation élevée d'alcool était plus importante dans le groupe des 18 à 24 ans (39 %), comparativement aux personnes âgées de 25 à 44 ans (27 %), à celles de 45 à 64 ans (19 %) et à celles de 65 ans ou plus (7 %). De plus, au fil des enquêtes, une augmentation de la proportion a été observée chez les personnes de 18 à 24 ans, de même que chez celles de 25 à 44 ans et celles de 65 ans ou plus.

## SELON LA SCOLARITÉ

Une fois de plus, il n'a pas été possible de dégager une analyse des résultats en Abitibi-Témiscamingue, en raison de la qualité des estimations. Néanmoins, au Québec, le pourcentage de personnes ayant eu une consommation élevée d'alcool en 2013-2014 était plus faible chez celles n'ayant pas de diplôme d'études secondaires (12 %), comparativement à celles ayant un diplôme quelconque (proportion oscillant autour de 22 %). Cette situation demeure inchangée depuis l'enquête de 2000-2001.

## SELON LE REVENU DES MÉNAGES

En Abitibi-Témiscamingue, 16 % des personnes faisant partie des ménages ayant les plus faibles revenus ont eu une consommation élevée d'alcool en 2013-2014, une estimation de qualité moyenne qui ne permet pas de faire de comparaison avec le reste du Québec (15 %). Dans les ménages ayant les revenus les plus élevés, 26 % des personnes ont eu un tel comportement, un résultat comparable à celui du reste de la province (28 %). Même s'il n'est pas possible de le confirmer statistiquement dans la région, il semble clair qu'au Québec, le pourcentage d'individus ayant une consommation élevée d'alcool s'accroît en fonction du revenu des ménages. Cela met encore une fois en lumière l'importance de l'accessibilité économique des produits alcoolisés. La situation n'a pas varié au cours des dernières enquêtes.



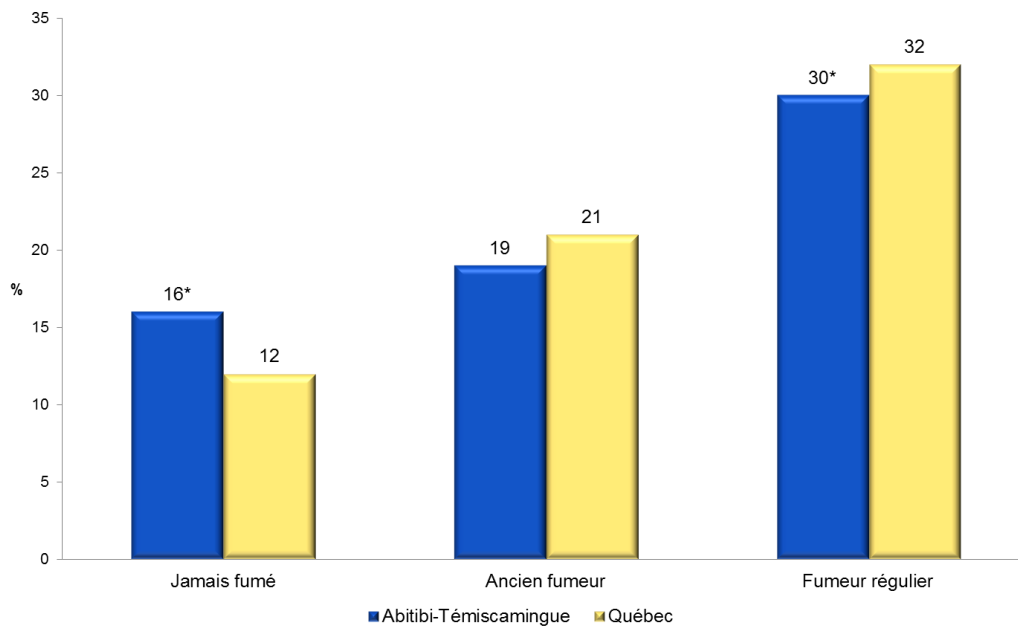
[www.plusminceplusjeune.org](http://www.plusminceplusjeune.org)

## SELON LA CONSOMMATION DE TABAC

Il existe une association entre la consommation élevée d'alcool et celle de tabac. En effet, en Abitibi-Témiscamingue (voir la figure 4), parmi les personnes n'ayant jamais fumé la cigarette, 16 % ont présenté une consommation élevée d'alcool en 2013-2014. Ce pourcentage grimpe à 19 % parmi les anciens fumeurs et à 30 % parmi les fumeurs réguliers actuels. Il faut toutefois spécifier que deux de ces trois estimations sont de qualité moyenne. Par conséquent, il faut les interpréter avec prudence.

**Figure 4**

**Proportion (%) de personnes de 12 ans et plus présentant une consommation élevée d'alcool dans les 12 mois précédents, sexes réunis, selon la consommation de tabac, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2013-2014**



\* Attention, estimation de qualité moyenne, la proportion doit être interprétée avec prudence.  
Source : Statistique Canada, ESCC 2013-2014.

Cependant, des estimations de bonne qualité indiquent que la même tendance existe au Québec. Ainsi, 12 % des individus n'ayant jamais fumé ont connu une consommation élevée d'alcool, contre 21 % chez les anciens fumeurs et 32 % chez les fumeurs réguliers. Les fumeurs sont donc relativement plus nombreux à présenter une consommation élevée d'alcool, une tendance identifiée depuis l'enquête de 2007-2008.

## SELON LE TYPE DE TERRITOIRE

Tel qu'observé auparavant avec les buveurs actuels, il n'existe pas ici de différence significative selon le type de territoire. En effet, au Québec, 23 % des personnes résidant dans des milieux ruraux ont eu une consommation élevée d'alcool en 2013-2014, contre 22 % pour celles habitant en zones urbaines. Ce constat demeure depuis l'enquête réalisée en 2000-2001.

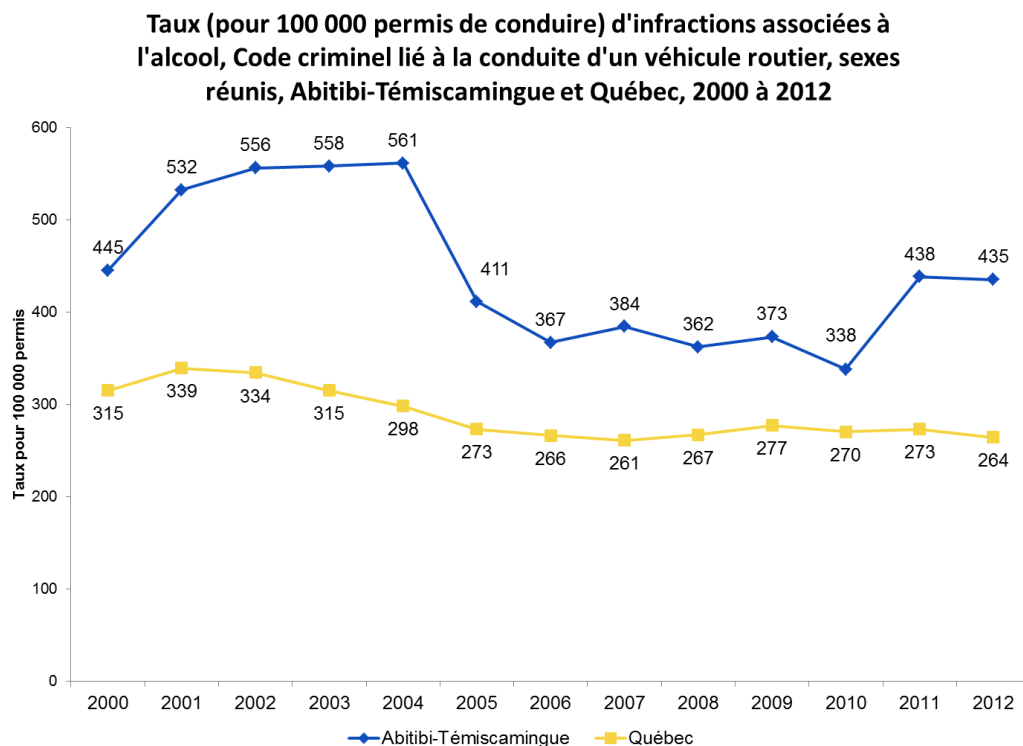
## Conduite d'un véhicule routier et alcool : les infractions au Code criminel

La consommation inadéquate ou élevée d'alcool peut entraîner des problèmes et des comportements à risque. La conduite d'un véhicule routier avec les facultés affaiblies par l'alcool en est un exemple. Elle peut provoquer des accidents, des blessés et des morts.

À ce sujet, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) publie des données sur les infractions au Code criminel, en lien avec la conduite d'un véhicule routier et l'alcool. Plus précisément, il s'agit de la conduite d'un véhicule avec un taux d'alcool supérieur à 80 mg d'alcool par 100 ml de sang, conduite entraînant ou non un accident, avec ou sans blessés, avec ou sans morts. Est aussi considérée comme une infraction la garde d'un véhicule avec un taux d'alcool supérieur à la limite permise, de même que le refus d'obtempérer à un ordre d'un agent de la paix.

Une des façons d'obtenir un portrait des infractions commises dans un territoire est d'établir un taux pour une année donnée, en divisant le nombre d'infractions par le nombre de permis de conduire, et en multipliant le résultat par 100 000. Le fait d'utiliser le nombre de permis de conduire dans l'équation, plutôt que la population en général, permet d'être plus précis en se concentrant sur le bassin de conducteurs potentiels, un permis représentant un conducteur. Au début des années 2000, comme l'illustre la figure 5, le taux d'infractions associées à l'alcool se situait au-dessus des 500 infractions pour 100 000 permis de conduire en Abitibi-Témiscamingue. À partir de 2005, il a considérablement diminué, oscillant entre 338 et 384 pour 100 000. Par la suite, il a augmenté et en 2012, il s'établissait à 435 infractions pour 100 000 permis de conduire. En terme de nombre, cela correspond à 440 infractions dans la région pour l'année 2012.

Figure 5

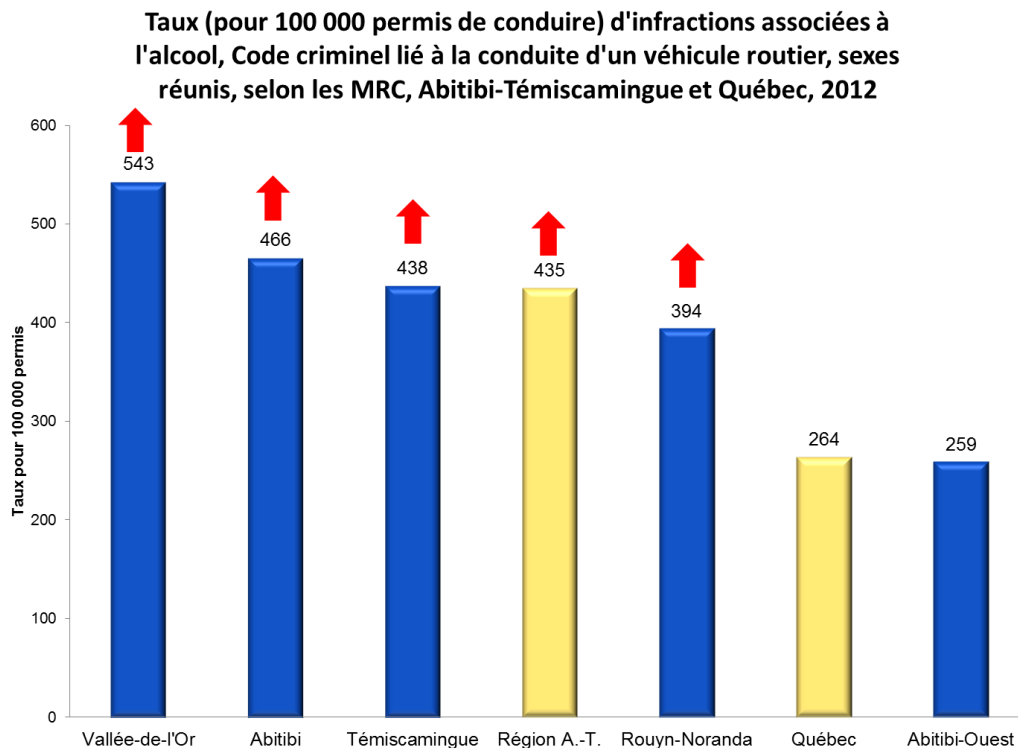


Source : SAAQ, Dossier statistique, Les infractions et les sanctions liées à la conduite d'un véhicule routier, Direction des études et des stratégies en sécurité routière, décembre 2015.

Au Québec, durant la même période, le taux d'infractions associées à l'alcool a beaucoup moins fluctué. De plus, une légère tendance à la baisse est observée, le taux passant de 339 en 2001 à 264 en 2012.

Avec un taux de 435 infractions pour 100 000 permis de conduire en 2012, la région détient un résultat significativement supérieur à celui du Québec (264 pour 100 000). Il y a donc eu plus d'infractions en Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble de la province, en terme de proportions. Ce résultat s'inscrit dans une tendance observée à travers le Canada. Ainsi, les infractions pour conduite avec facultés affaiblies sont surreprésentées dans les milieux hors des centres urbains, phénomène qui s'explique notamment par les longues distances à parcourir et l'absence de différents moyens de transport, autres que l'automobile<sup>10</sup>.

Figure 6



La flèche (↑) indique que le taux dans un territoire est significativement plus élevé sur le plan statistique que celui du Québec.

Source : SAAQ, Dossier statistique, Les infractions et les sanctions reliées à la conduite d'un véhicule routier, Direction des études et des stratégies en sécurité routière, décembre 2015.

La figure 6 présente le taux dans les différentes MRC de la région. Ainsi, c'est dans la Vallée-de-l'Or que le taux s'avère le plus élevé, à 543 infractions pour 100 000 permis de conduire. Cela représente le double de celui du Québec. La MRC d'Abitibi suit avec un taux de 466 pour 100 000, puis le Témiscamingue avec 438 et Rouyn-Noranda avec 394. Tous ces résultats sont significativement supérieurs à celui du Québec. En fait, dans la région, il n'y a qu'en Abitibi-Ouest où le taux d'infractions se compare à celui de la province, soit 259 pour 100 000.

10. Ministère de la Justice du Canada, site web consulté en août 2016, <http://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/victim/rr7-rd7/p6.html>

## La consommation d'alcool chez les adolescents du Québec

La consommation d'alcool n'est pas sans risque pour la santé physique et psychologique des adolescents. En effet, l'alcool peut entraîner des changements dans la structure et le fonctionnement du cerveau en développement ou favoriser l'apparition de certaines maladies à plus long terme. Sa consommation est également en lien avec des comportements à risque comme le tabagisme, la consommation de drogues ou des actes violents. Enfin, l'adolescence représente une période caractérisée par la curiosité des jeunes, leur goût d'explorer et de vivre de nouvelles expériences, l'influence des pairs et celle des messages véhiculés dans les médias et les réseaux sociaux. Ces éléments peuvent favoriser la consommation d'alcool.

Les données les plus récentes sur la consommation d'alcool des adolescents de l'Abitibi-Témiscamingue ont déjà été présentées dans un document<sup>11</sup>, basé sur l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire, réalisée en 2010-2011. Ici, les données proviennent plutôt de l'Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire (ETADJES) de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), pour l'année 2013. Cette enquête ne comporte pas de données pour l'Abitibi-Témiscamingue, seulement des résultats pour l'ensemble de la province. La pertinence de les présenter ici réside plutôt dans la démonstration sans équivoque de différentes associations<sup>12</sup> entre la consommation d'alcool et d'autres éléments, comme le fait d'avoir un emploi ou de fumer la cigarette par exemple. Ces renseignements s'avèrent utiles pour identifier divers facteurs de risque, afin d'orienter les interventions, en posant l'hypothèse que les tendances observées au Québec s'appliquent également à l'Abitibi-Témiscamingue.

### PORTRAIT GLOBAL

En 2013, 57 % des jeunes de 12 à 17 ans, fréquentant une école secondaire au Québec, avaient consommé de l'alcool au moins une fois dans les 12 mois précédents. Ce résultat ne varie pas selon le sexe. De plus, il représente une diminution puisque le pourcentage se situait à 71 % en 2000. À noter qu'il était plus bas chez les jeunes de familles biparentales (53 %) par rapport à ceux des autres types de familles (reconstituées (68 %), monoparentales (63 %) et garde partagée (61 %)). Enfin, il était également plus faible chez les jeunes qui estimaient que leurs performances scolaires se situaient au-dessus de la moyenne (52 %), en comparaison à ceux considérant leurs performances sous la moyenne (66 %).

Depuis peu, la consommation d'alcool mélangé avec une boisson énergisante (ou une boisson alcoolisée caféinée prémélangée) est devenue une pratique plus répandue chez les jeunes. La caféine contenue dans ces boissons atténuerait la sensation d'état d'ébriété, favorisant ainsi une consommation d'alcool plus élevée<sup>13</sup>. Pour une première fois en 2013, les chercheurs ont demandé aux jeunes s'ils avaient consommé de l'alcool avec un mélange de boisson énergisante, dans les 12 mois précédents. Un sur cinq (20 %) avait eu un tel comportement. Le résultat chez les garçons ne diffère pas de celui chez les filles.

11. Le lecteur peut accéder à ce document à partir du lien suivant : [http://www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/agence/publications/jeunesse/eqsjs/EQSJSAcooledrogues\\_fascicule.pdf](http://www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/agence/publications/jeunesse/eqsjs/EQSJSAcooledrogues_fascicule.pdf)

12. Attention : il existe des liens entre les éléments, mais ce ne sont pas nécessairement des relations de cause à effet.

13. Institut de la statistique du Québec, 2014. Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2013, page 80. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/alcool-tabac-drogue-jeu/tabac-alcool-drogue-jeu.html>

En ce qui concerne la consommation régulière d'alcool (c'est-à-dire consommer au moins une fois par semaine pendant au moins un mois), 8 % des jeunes Québécois en 2013 l'avaient expérimentée au cours de leur vie. Parmi ceux ayant consommé de l'alcool dans les 12 mois précédents, 14 % avaient déjà vécu au moins un épisode de consommation régulière au cours de leur vie. En 2004, ce pourcentage s'élevait à 22 %. Le pourcentage a donc diminué entre 2004 et 2013.

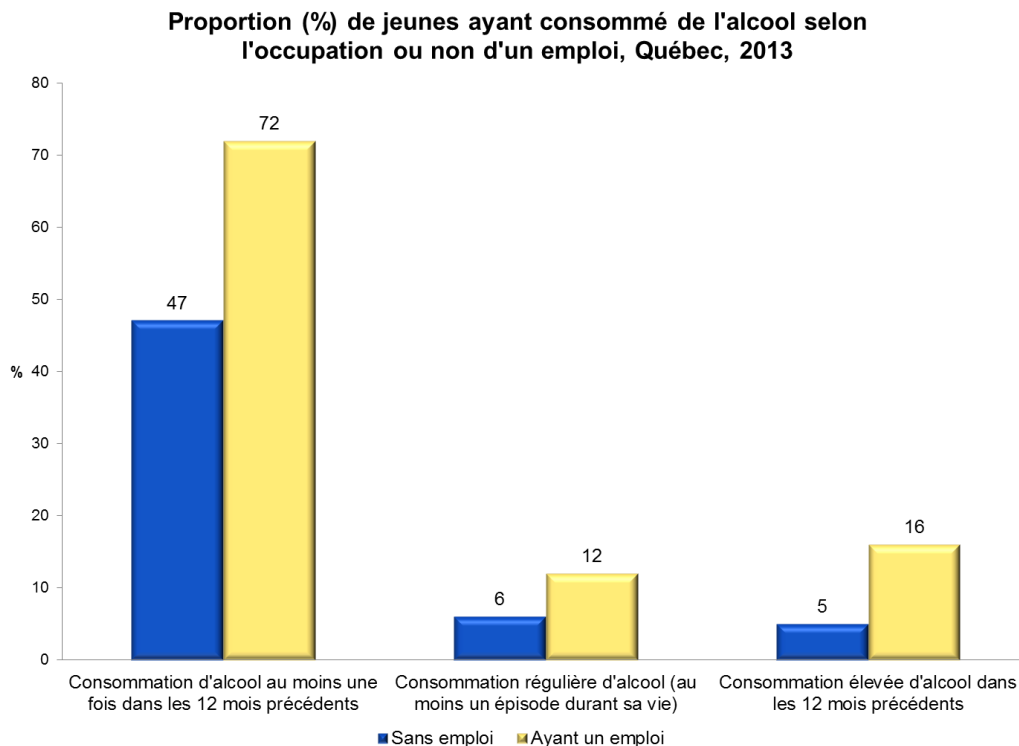
Enfin, 9 % des jeunes du Québec ont eu une consommation élevée d'alcool en 2013. Ils ont donc bu 5 consommations ou plus en une même occasion, au moins 5 fois durant les 12 mois précédents. Parmi les jeunes ayant bu de l'alcool dans les 12 mois précédents, 60 % ont eu une consommation élevée. En 2000, ce pourcentage s'établissait à 64 %. Il y a donc eu une baisse significative de la proportion.

## Les facteurs de risque

### AVOIR UN EMPLOI

L'ETADJES met bien en lumière différents facteurs associés à la consommation d'alcool chez les jeunes. Cela s'applique autant au fait d'avoir consommé au moins une fois dans les 12 mois précédents, que d'avoir eu une consommation élevée dans les 12 mois précédents ou encore d'avoir vécu au moins un épisode de consommation régulière au cours de sa vie. Comme l'illustre la figure 7, il existe une association entre la consommation d'alcool chez les jeunes et le fait d'occuper ou non un emploi.

Figure 7



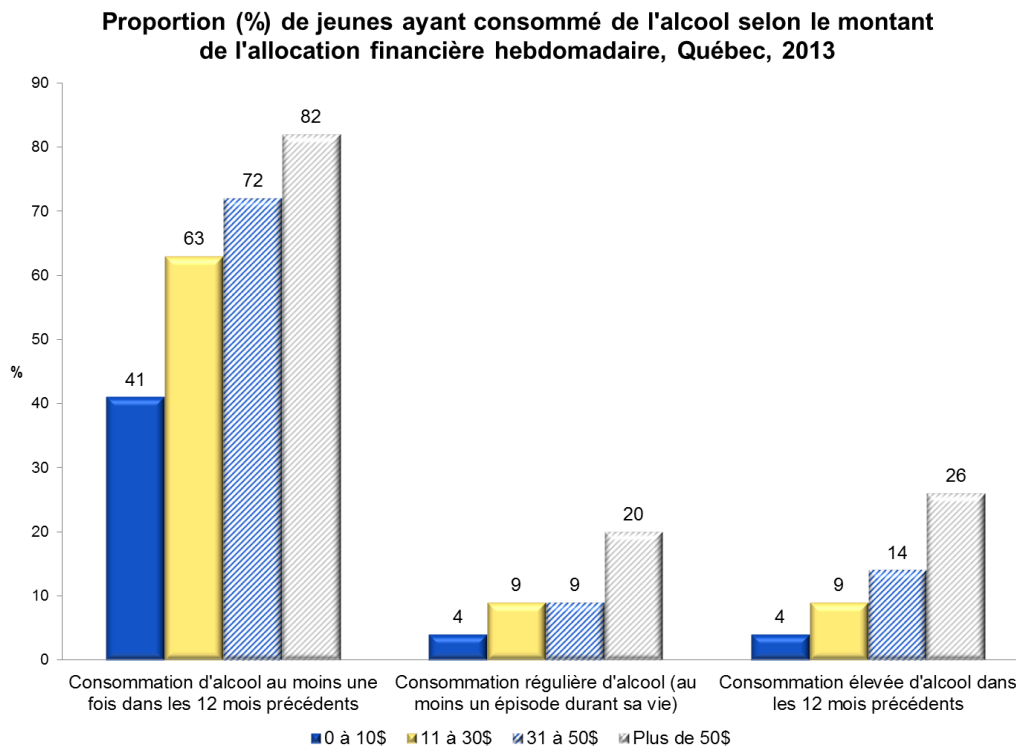
Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2013.

Ainsi, chez les jeunes n'ayant pas d'emploi, 47 % ont consommé de l'alcool au moins une fois dans les 12 mois précédents. Ce pourcentage grimpe à 72 % chez ceux ayant un emploi. De même, 6 % de ceux n'ayant pas d'emploi ont vécu un épisode de consommation régulière dans leur vie, comparativement à 12 % chez ceux ayant un emploi. Enfin, 5 % des jeunes sans emploi ont eu une consommation élevée dans les 12 mois précédents. Chez ceux ayant un emploi, la proportion s'établit à 16 %. Dans tous les cas, les écarts observés sont significatifs sur le plan statistique. Les jeunes ayant un emploi étaient donc relativement plus nombreux à avoir consommé de l'alcool que ceux sans emploi.

## AVOIR DE L'ARGENT

Une association est également observée entre la consommation d'alcool chez les jeunes et l'accès à de l'argent, qui peut également provenir d'un emploi par ailleurs. En effet, de façon générale, plus les jeunes reçoivent une allocation hebdomadaire élevée, plus ils sont nombreux à avoir consommé et surconsommé (voir la figure 8). Par exemple, le pourcentage de jeunes qui ont consommé au moins une fois de l'alcool dans les 12 mois précédents passe du simple au double (41 % à 82 %), selon qu'ils ont reçu 10 \$ ou moins par semaine ou plus de 50 \$.

**Figure 8**

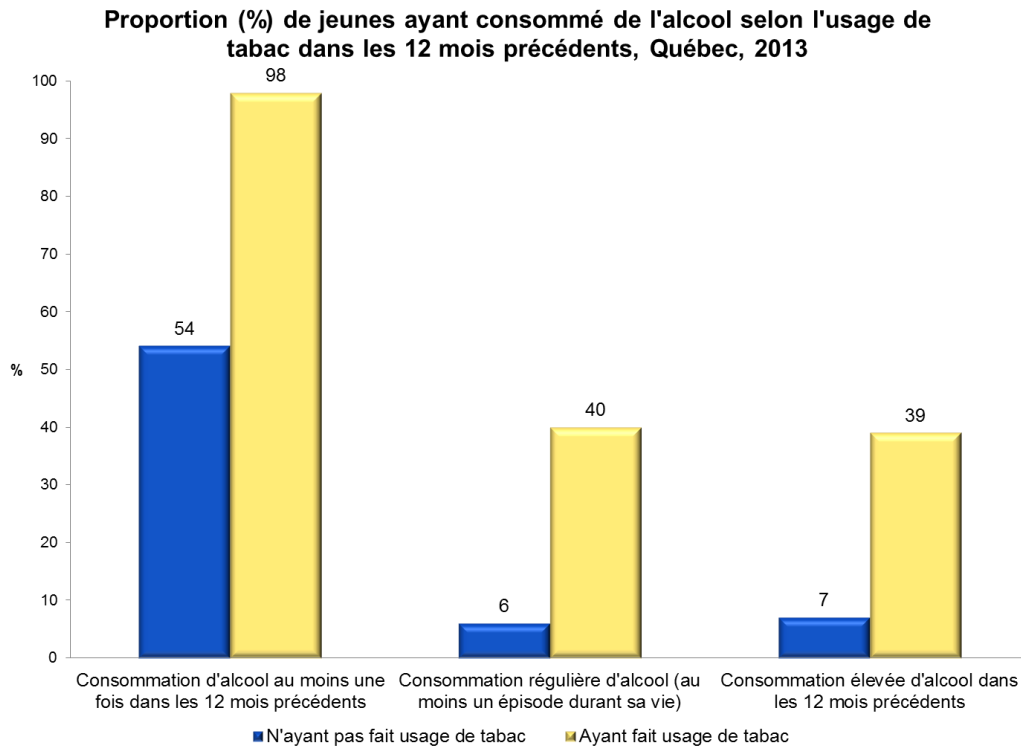


Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2013.

## CONSOMMER DU TABAC

La consommation de tabac constitue également un facteur associé à la consommation d'alcool chez les jeunes. Ainsi, parmi les jeunes n'ayant pas fumé de tabac dans les 12 mois précédents, un sur deux (54 %) a consommé de l'alcool au moins une fois durant la même période. Le contraste est important avec ceux qui ont fait usage de tabac. La presque totalité (98 %) de ceux-ci ont également consommé de l'alcool (voir la figure 9).

**Figure 9**



Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2013.

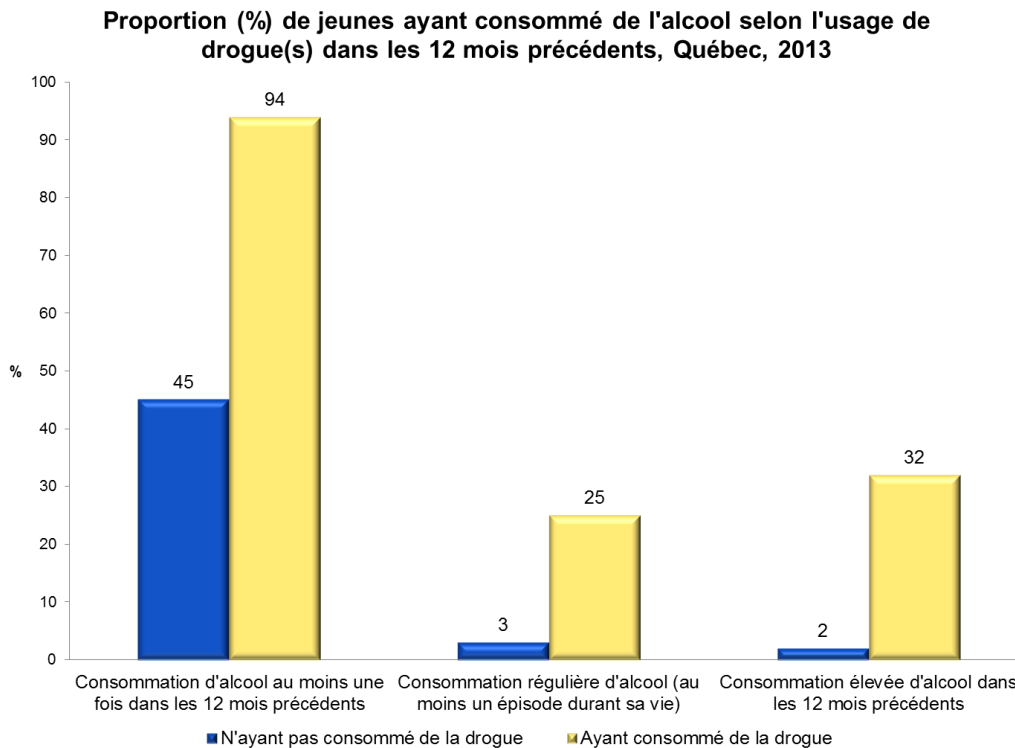
En ce qui concerne la consommation régulière d'alcool et la consommation élevée d'alcool, dans les deux cas, la proportion est de 6 à 7 fois plus élevée chez les jeunes qui ont fumé la cigarette comparativement à ceux qui n'ont pas fumé (6 % contre 40 % et 7 % contre 39 % respectivement).



## CONSOMMER DE LA DROGUE

Si l'association entre la consommation d'alcool et celle de tabac est démontrée clairement dans la section précédente, les données de l'ETADJES illustrent aussi sans équivoque l'association entre la consommation d'alcool et celle de drogues chez les jeunes. En effet, parmi les élèves du Québec n'ayant pas consommé de la drogue dans les 12 mois précédents, 45 % ont consommé de l'alcool au moins une fois durant la même période. Cette proportion double (94 %) lorsqu'il est question des élèves ayant fait usage de drogue (voir la figure 10).

**Figure 10**



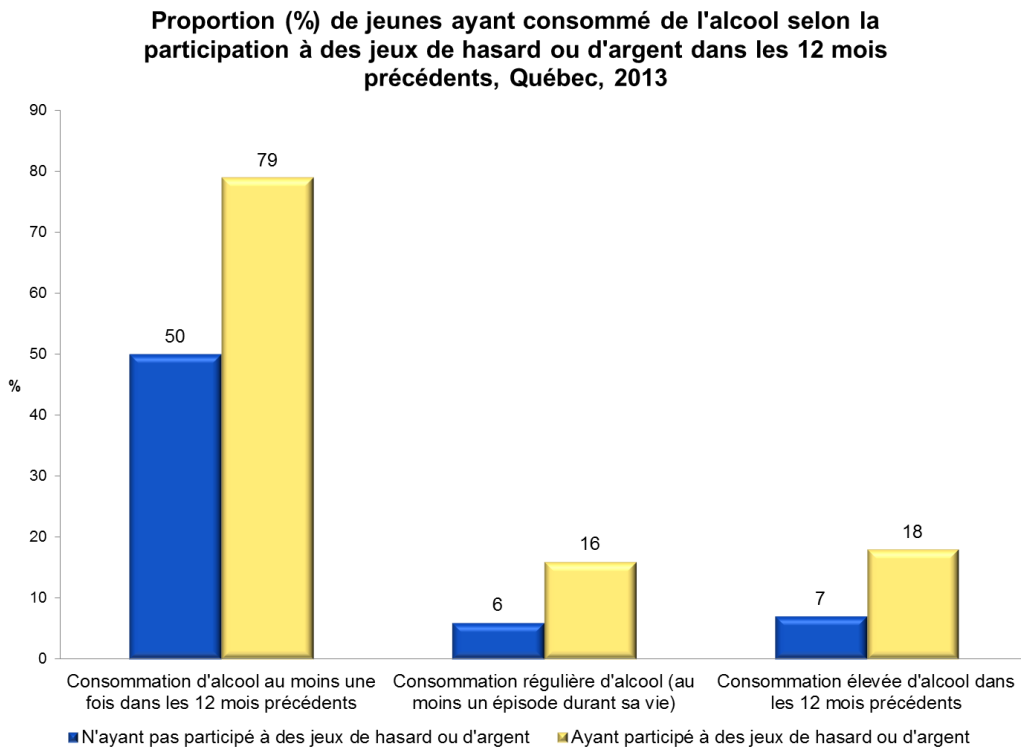
Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2013.

De plus, parmi ceux n'ayant pas consommé de la drogue, 3 % seulement ont déjà vécu un épisode de consommation régulière d'alcool au cours de leur vie. Ce pourcentage est multiplié par huit (25 %) dans le groupe de jeunes ayant consommé de la drogue. Enfin, 2 % des jeunes n'ayant pas consommé de la drogue ont eu une consommation élevée d'alcool dans les 12 mois précédents. Chez les jeunes ayant consommé de la drogue, il s'agit plutôt d'un jeune sur trois (32 %), soit une proportion 16 fois plus importante.

## PARTICIPER À DES JEUX DE HASARD OU D'ARGENT

Un dernier élément est associé à la consommation d'alcool chez les jeunes du Québec : la participation à des jeux de hasard ou d'argent dans les 12 mois précédents. Ainsi, parmi les jeunes n'ayant pas participé à de tels jeux, 50 % avaient consommé de l'alcool au moins une fois durant la même période, comparativement à 79 % chez ceux ayant participé à de tels jeux (voir la figure 11).

Figure 11



Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2013.

En ce qui concerne la consommation régulière d'alcool, elle s'élève à 6 % chez les jeunes n'ayant pas participé à des jeux, contre 16 % chez ceux ayant participé. Finalement, 7 % des jeunes n'ayant pas participé à des jeux ont eu une consommation élevée d'alcool durant la même période, comparativement à 18 % de ceux ayant participé à des jeux, soit plus du double encore une fois.



## Agir : de plusieurs façons, avec plusieurs acteurs

La prévention de la consommation abusive d'alcool, de même que la promotion des saines habitudes de vie, demeurent des objectifs importants de santé publique, inscrits dans le Programme national de santé publique 2015-2025<sup>14</sup>. Toutefois, les actions posées doivent être diverses, impliquer différents acteurs de la société et viser différents groupes, comme les jeunes ou encore les hommes qui sont plus à risque.

Par exemple, en ce qui concerne les jeunes, les parents ont un rôle à jouer. Servant de modèles pour leurs enfants, ils peuvent adopter eux-mêmes de saines habitudes de consommation. Ils peuvent aussi offrir aux jeunes un milieu de vie où ils peuvent s'épanouir. De leur côté, les intervenants du milieu scolaire peuvent agir en sensibilisant les jeunes aux abus d'alcool. En ce sens, un événement comme la Semaine de prévention de la toxicomanie leur permet chaque année d'utiliser du matériel conçu spécifiquement pour les jeunes et adapté aux différents âges de cette période. Enfin, les intervenants municipaux, de même que ceux oeuvrant en sports et loisirs, ont un rôle à jouer en offrant des alternatives à la consommation d'alcool. Ils peuvent ainsi organiser des activités sportives ou sociales dans lesquelles la consommation d'alcool ne constitue pas un rituel de socialisation.

Pour l'ensemble de la population, Éduc'alcool effectue durant toute l'année des campagnes de sensibilisation sur différents sujets, dont les abus d'alcool et la conduite avec les facultés affaiblies. En ce qui concerne les adultes à risque de développer un problème de dépendance à l'alcool, les établissements de santé offrent des services de détection et d'intervention précoce, notamment le programme Alcochoix+. Pour les personnes aux prises avec une dépendance à l'alcool, différents services spécialisés sont accessibles, dont les services d'évaluation spécialisée, de réadaptation externe et interne, de soutien à l'entourage et de désintoxication.

Dans différentes publications<sup>15</sup>, l'Institut national de santé publique du Québec a souligné les interventions les plus efficaces en ce qui concerne la consommation abusive d'alcool, dont :

- ❖ la limitation de l'accessibilité économique par la taxation des produits et l'augmentation de ces taxes en fonction du coût de la vie;
- ❖ la limitation à l'accessibilité physique, notamment en maintenant le monopole d'État que constitue la Société des alcools du Québec (SAQ), et en invitant cette dernière à se questionner sur ses pratiques promotionnelles afin de continuer à promouvoir une consommation responsable;
- ❖ la poursuite des actions pour contrer l'alcool au volant, en adaptant les activités de prévention afin de rejoindre plus efficacement la population et en assurant une surveillance policière, afin d'augmenter la perception du risque d'être arrêté chez les conducteurs délinquants;
- ❖ le dépistage et les interventions brèves auprès des buveurs à risque.

Pour sa part, la direction de santé publique doit également poursuivre sa surveillance quant aux habitudes de vie et de consommation de la population, afin d'établir le portrait de la situation et de détecter les changements de comportements.

14. Pour accéder au document : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001565/>

15. Dont cet avis scientifique sur la consommation d'alcool : [https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1088\\_AlcoolEtSantePublique\\_Synthese.pdf](https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1088_AlcoolEtSantePublique_Synthese.pdf)

## En bref...

❖ huit personnes sur dix dans la région ont consommé de l'alcool au moins une fois au cours des 12 mois précédents, un constat qui demeure inchangé depuis une quinzaine d'années

❖ parmi celles ayant consommé de l'alcool, près de la moitié en a consommé moins d'une fois par semaine

❖ relativement plus d'hommes que de femmes ont eu une consommation élevée d'alcool dans les 12 mois précédents en Abitibi-Témiscamingue

❖ la proportion de personnes ayant eu une consommation élevée d'alcool est plus importante chez celles ayant consommé du tabac durant la même période, que chez celles qui ne fumaient pas

❖ au Québec, la consommation d'alcool ne varie pas en fonction du type de territoire (rural/urbain)

❖ en une dizaine d'années, le taux d'infractions au Code criminel en lien avec la conduite d'un véhicule routier et l'alcool a diminué en Abitibi-Témiscamingue ; toutefois, une hausse est observée en 2011 et 2012

❖ il y a relativement plus d'infractions de ce type dans la région que dans l'ensemble du Québec

❖ au Québec, la consommation d'alcool chez les jeunes est fortement associée au fait d'occuper un emploi, d'avoir une allocation financière hebdomadaire élevée, de faire usage de tabac, de drogue(s) et de participer à des jeux de hasard ou d'argent

*Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de l'Abitibi-  
Témiscamingue*

Québec 